

RH : NÉGOCIER UN ACCORD TÉLÉTRAVAIL

📍 Référence : RH9

€ Tarif intra : nous contacter

🕒 Durée préconisée : 1 jour



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :
Responsables
des ressources
humaines



Prérequis :
Aucun

Objectifs :

- ☑ Être en règle par rapport au droit du travail et poser le cadre du télétravail dans votre entreprise
- ☑ Être à l'aise pour négocier avec les partenaires sociaux

Programme :

1. Les trois possibilités pour mettre en place le télétravail

- Accord collectif
- Charte
- Simple accord entre l'employeur et le salarié

2. La négociation

- Les points de négociation entre l'employeur et les délégués du personnel
- Fixer le cadre adéquat à l'entreprise

3. Formaliser les règles applicables

- Les mentions obligatoires
- Les droits et les devoirs des télétravailleurs
- Les critères d'éligibilité